



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0743

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programme Association de solidarité internationale - Subvention à l'association SOUA

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Madame Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

**Séance publique du 11 mai 2009****Délibération n° 2009-0743**

commission principale : développement économique

objet : **Programme Association de solidarité internationale - Subvention à l'association SOUA**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Les collectivités territoriales du nord et du sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales.

La Communauté urbaine et la ville de Lyon s'associent au sein d'un dispositif de soutien aux associations de solidarité internationale pour organiser, à une échelle pertinente, la mise en synergie des acteurs de leur territoire, faire émerger des projets efficaces et les mutualiser. Les deux collectivités jouent un rôle d'impulsion en faveur des projets de solidarité et accompagnent le développement du savoir-faire de nombreux acteurs de l'agglomération lyonnaise dans le montage, la gestion et le financement de projets de solidarité internationale. Ces actions sont constitutives de l'identité même du territoire lyonnais, berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer GIP-Resacoop, CADR Fondation Mérieux, Handicap International, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.

Ce dispositif, qui s'adresse aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération lyonnaise, porte une attention particulière aux populations issues des pays avec lesquels la Communauté urbaine a déjà un partenariat.

C'est dans le cadre de ce dispositif de soutien aux associations de solidarité internationale que la Communauté urbaine est amenée à soutenir le projet de l'association Solidarité pour des objectifs utiles à l'Afrique (SOUA) domiciliée à Oullins.

Le but de cette junior association est d'appuyer les efforts de développement des populations rurales du Cameroun et, en particulier, de donner aux jeunes ruraux de meilleures perspectives d'éducation et de vie au village. Cela passe par la réalisation depuis trois ans d'un chantier estival de solidarité internationale pour la construction d'une case de santé, à la plantation de palmiers à huile, la dotation et l'animation du centre de ressources.

Cette année, le groupe français est composé de huit jeunes : sept lycéens en classe de seconde et un éducateur périscolaire. En outre, le groupe est accompagné d'une enseignante retraitée qui travaille avec les jeunes sur le montage de projet et garantit la continuité du projet malgré le changement des jeunes lycéens chaque année.

Pour un travail à l'écoute des besoins locaux, l'association des jeunes lyonnais travaille en collaboration avec l'association camerounaise Consortium d'appui aux actions et projets de développement en Afrique (Capda) à Douala. Cette ONG, agréée par l'ONU, est chargée de faire le lien entre le groupe français et le groupe des bénévoles camerounais.

En 2008, la Communauté urbaine a accordé une subvention de 1 500 € à cette association. En effet, durant ces 3 derniers chantiers, les jeunes lyonnais ont contribué à la réalisation d'un travail de défrichage, de terrassement, de creusement et de construction des fondations de la future infirmerie, comprenant un cabinet de consultations avec salle de bains ambulatoire, une pharmacie attenante, une salle d'accouchement, une salle mère-enfant et une salle d'hospitalisation. Les équipes qui travaillent à la construction de cette case de santé sont constituées de techniciens locaux, de jeunes français et de bénévoles camerounais.

Une réunion de quartier avec les utilisateurs a permis de déterminer la suite des travaux à prévoir.

Cette année, la décision a été prise de façon collégiale de continuer le chantier de la case de santé, de travailler à la dotation et l'animation du centre de ressources et de planter des palmiers à huile, arbres à croissance rapide qui constitueront une ressource alimentaire et économique. Une pépinière va donc être plantée dans le jardin de l'école primaire, elle sera entretenue par les enfants jusqu'au moment favorable à leur plantation définitive, où les palmiers seront répartis par famille.

Les jeunes lyonnais se déplaceront cette année du 11 juillet au 15 août, pour contribuer physiquement à améliorer la qualité de vie dans ce village.

Ce chantier permet la construction et la mise en fonction effective d'une case de santé voulue par les villageois. De plus, il génère un véritable échange humain entre les jeunes lyonnais et les jeunes camerounais. A leur retour, les jeunes lyonnais partagent leur expérience, effectuent des commentaires de photos et de films au lycée Chabrières. Ils rédigent des articles pour le journal du lycée et font une exposition de photographies pour promouvoir le projet lors des marchés, spectacles, journées portes ouvertes auxquels participe le lycée.

La Communauté urbaine est sollicitée pour abonder au financement, à hauteur de 1 500 €, de ce projet spécifique qui contribue à l'émergence des acteurs locaux dans le domaine de la solidarité internationale ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association SOUA au titre de l'année 2009.

**2° - Le montant** de la dépense de 1 500 € sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.**